Municipalité de Scott
Toujours en mouvement depuis 1895

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER

PPCMOI 6112-10-22, projet Terre d'Accueil

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier **de la susdite Municipalité,** que lors de la séance extraordinaire du 18 novembre 2022, le Conseil municipal a adopté le second projet de résolution relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), projet Terre d'Accueil.

Ce projet vise à reconnaître réputé conforme l'ajout d'un usage unifamilial jumelé dans une partie de la zone RA-33, soit uniquement les lots entourant la rue projetée, lots 6 528 231.

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce projet de résolution fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Ce registre sera accessible de 8h à 16h30 du 21 novembre au 28 novembre 2022 au bureau municipal situé au 1070, route du Président-Kennedy.

Donné à Scott, ce 21 novembre 2022

Michel Lefebvre
Directeur général et
greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21 novembre 2022.

Michel Lefebvre
Directeur général et
greffier-trésorier